



Présidente Myriam SIGAUDDO
12 chemin de l'Autan - Hameau de Bellevue
83320 CARQUEIRANNE - myriam.sigaudod@gmail.com

Secrétaire Laetitia PITRA
13 rue Marlyse Hilz
75320 PARIS - laetitia.pitra@free.fr

Trésorière Agnès BOUSSON
La croix des Pouzes
18210 BANNÉGON - bousson.agnes@orange.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2012

Le 27 avril 2012, les membres de l'association SOS CARLIN se sont retrouvés à Nibelle (45) pour y tenir leur assemblée générale ordinaire.

Présents: Myriam SIGAUDDO, Présidente, Laetitia PITRA, Secrétaire Agnès BOUSSON Trésorière, Noëlle BOËTHAS, Corinne PICOT

Absents : Tania BURROWS excusée, Charlotte MEJECAZE excusée, Jocelyne RUMAYOR non excusée.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

L'assemblée est ouverte à 18H45, par les remerciements de la Présidente aux présents. Elle rappelle les raisons de la création de l'association en février 2011. Il est constaté que cette association était nécessaire au vu des placements réalisés. La présidente rappelle les rôles de chacun et fait part des raisons pour lesquelles ces chiens sont à replacer, raisons diverses et chiens souvent avec des petits ou gros soucis de santé.

Elle indique que depuis la création, 27 carlins ont trouvé une famille adoptive : 16 mâles et 11 femelles, 6 Lof et 21 non Lof. 4 couples ont été placés sans être séparés. Merci à ces adoptants. Les âges des cessions vont de 7 mois à 11 ans.

La stérilisation des chiens adoptés est un sujet qui a été longuement abordé car dans certains cas cette condition est difficile à obtenir conformément aux conditions d'adoption. Le suivi est fait par la secrétaire et le délégué. La carte d'identification n'est pas donnée à l'adoptant tout le temps que la certification vétérinaire n'est pas transmise à l'association par l'adoptant. Il a été aussi décidé de porter l'âge de la stérilisation obligatoire à 7 ans et montant du chèque caution à 400 euros.

Pour certains chiens âgés notamment, ou avec des soins importants à la charge de l'adoptant, il est admis qu'il peut y avoir des dérogations quant à la cotisation adoptant. La décision en revient à la Présidente.

La Présidente indique plusieurs achats de carlins, mis à la vente sur des sites d'annonces, précisant qu'il s'agissait de sauvetage.

Il est à noter que les jeunes femelles sont très demandées. La stérilisation en arrête plus d'un, ce qui est le but de l'association, à savoir replacer les carlins pour la compagnie !

La Présidente remercie vivement Laetitia Pitra, « la parisienne », souvent mise à contribution en tant que famille d'accueil et qui se dévoue avec passion dans son rôle de déléguée.

Comité: La Présidente annonce la démission de deux membres du Comité : Anne Justice et Cécile Arzalier-Despagne pour raisons personnelles.

Jocelyne Rumayor n'ayant pas renouvelé sa cotisation 2012, après rappel, est exclue du Comité.

Il n'est pas prévu de coopter.

Une boutique en ligne est à venir. Nous y réfléchissons.

Enfin, la Présidente déplore le manque d'intérêt pour ce seul rendez vous annuel rassemblant les adhérents, et remercie vivement les présents.

• Quitus est donné au rapport de la Présidente.

RAPPORT DE LA SECRETAIRE

La secrétaire, Laetitia Pitra décrit son rôle dans l'association, missions consistant essentiellement à gérer la partie administrative. Suivi des dossiers cession, adoption, stérilisation.

C'est en constatant les difficultés concernant les stérilisations que les décisions précisées par la Présidente, ont été prises en Comité (réunion du 27 avril 2012 à 16H). L'assemblée approuve la décision.

La secrétaire tient à jour le tableau des cessions adoptions et un album des placements.

• Quitus est donné au rapport de la Secrétaire.

RAPPORT DE LA TRESORIERE

Agnès Bousson indique que notre association compte 114 adhérents. 36 d'entre eux n'ont pas renouvelé leur cotisation pour 2012. Il est décidé de relancer les adhérents par un petit « courrier de fidélisation ».

La trésorière souligne le montant élevé des dons s'ajoutant aux cotisations et remercie vivement les donateurs.

Montant des adhésions : 3 615 €

Montant des dons : 3.939,00 €

Dépenses pour achat de chiens en détresse et frais vétérinaires d'urgence : 3 197,80 €

Les finances sont saines présentant un crédit de 5.376,15 €.

Les comptes de l'association du 06/02/2011 au 31/03/2012 sont mis à la disposition des adhérents présents.

A noter que le site www.soscarlin.com est géré par la Trésorière.

• Quitus est donné au rapport de la Trésorière

L'assemblée générale ordinaire s'achève à 19h30. La Présidente invite les présents à se retrouver autour d'un buffet de l'amitié.